

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2774

7 octobre 2014

### SOMMAIRE

C6 Collife Holding S.à r.l. ....	133111	Colony Luxembourg S.à.r.l. ....	133110
C7 Illkirchlux S.à r.l. ....	133115	Colyzeo II Development S.à r.l. ....	133106
C8 La Tour S.à r.l. ....	133152	Colyzeo II Finance S.à r.l. ....	133106
CEREP Cumbernauld S.à r.l. ....	133106	Compagnie Immobilière d'Investissements Group S.A. ....	133110
CEREP CVM S.à r.l. ....	133106	Concept Development Group S.A. ....	133113
CEREP Esplanade 2 S.à r.l. ....	133107	Confidea S.à r.l. ....	133117
CEREP Esslingen S.à r.l. ....	133107	Copenhagen Investment S.A. ....	133111
CEREP Finance S.à r.l. ....	133108	COREplus II Diversified Feeder, SICAR S.C.A. ....	133118
CEREP II Finance S. à r.l. ....	133114	CORPUS SIREO Investment Residential No. 22 S.à r.l. ....	133116
CEREP III Denmark S.à r.l. ....	133116	Co Vidriera S.à r.l. ....	133140
CEREP III Eastern S.à r.l. ....	133117	CS Nordic Retail Holdings No.1 S.à.r.l. ..	133119
CEREP III Finance S.à r.l. ....	133117	CS Nordic Retail No.2 S.A. ....	133118
CEREP III Finland S.à r.l. ....	133118	Diamond Holdco S.à r.l. ....	133119
CEREP III France S.à r.l. ....	133119	Diamond Nine S.à r.l. ....	133139
CEREP III Germany B S.à r.l. ....	133147	Docler Investments S.à r.l. ....	133119
CEREP II Investment Nine S.à r.l. ....	133115	ECF Edinburgh Office S.à r.l. ....	133152
CEREP Investment Brahms S.à.r.l. ....	133108	European Explorers Consolidated B.V. ..	133113
CEREP Investment Ex Libri S.à.r.l. ....	133109	F&C Management Luxembourg S.A. ....	133114
CEREP Investment Fastighets S.à r.l. ....	133109	Fragrance Resources Investments S.à r.l. .....	133120
CEREP Investment France S.à r.l. ....	133110	Kansas City Southern International Ventu- res S.A. ....	133112
CEREP Investment Freeport S.à r.l. ....	133110	Mpc Entertainment S.à r.l. ....	133126
CEREP Investment I S.à r.l. ....	133111	NL Investments S.à r.l. ....	133120
CEREP Investment Orosdi S.à r.l. ....	133111	Play Holdings 3 S.à r.l. ....	133148
CEREP Italy S.à r.l. ....	133112	Primus Equity Group S.A. ....	133117
CEREP Ivry Seine S.à r.l. ....	133112	Property Würzburg S.à r.l. ....	133116
CMIL ....	133113	Soparfi 10 L S.A. ....	133114
Codic Luxembourg S.A. ....	133118	Spep Energy Netherlands S.à r.l. ....	133115
Cofisi S.A. ....	133109		
Cofisi S.A. ....	133109		
ColData 4 (Lux) S.à r.l. ....	133107		
ColEssen S.à.r.l. ....	133107		
ColMolitor (Lux) S.à r.l. ....	133108		
ColMunchen S.à.r.l. ....	133108		

**Colyzeo II Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 133.184.

—  
Suivant décision du gérant, en date du 17 Juillet 2014, le siège social de la société a été transféré du 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg au 121 avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, à compter du 1<sup>er</sup> août 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2014121117/13.

(140139928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Colyzeo II Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 134.051.

—  
Suivant décision du gérant, en date du 17 Juillet 2014, le siège social de la société a été transféré du 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg au 121 avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, à compter du 1<sup>er</sup> août 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2014121118/13.

(140139967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP Cumbernauld S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 16.858,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 100.333.

—  
EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121167/14.

(140138862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP CVM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 121.606.

—  
EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121168/14.

(140138861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**ColData 4 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 121.379.

—  
Suivant décision du gérant, en date du 17 Juillet 2014, le siège social de la société a été transféré du 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg au 121 avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, à compter du 1<sup>er</sup> août 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2014121121/13.

(140139855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**ColEssen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 116.307.

—  
Suivant décision du gérant, en date du 17 Juillet 2014, le siège social de la société a été transféré du 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg au 121 avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, à compter du 1<sup>er</sup> août 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2014121122/13.

(140139853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**CEREP Esplanade 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 139.209.

—  
EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121170/14.

(140138859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**CEREP Esslingen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 156.188.

—  
EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121171/14.

(140139317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**ColMolitor (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 130.451.

—  
Suivant décision du gérant, en date du 17 Juillet 2014, le siège social de la société a été transféré du 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg au 121 avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, à compter du 1<sup>er</sup> août 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2014121125/13.

(140139918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**ColMunchen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 116.310.

—  
Suivant décision du gérant, en date du 17 Juillet 2014, le siège social de la société a été transféré du 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg au 121 avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, à compter du 1<sup>er</sup> août 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2014121126/13.

(140139759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 83.244.

—  
EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 août 2014.

Référence de publication: 2014121172/14.

(140140128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP Investment Brahms S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 114.495.

—  
EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121173/14.

(140138868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Cofisi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 22.680.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse LENTZ, alors notaire de résidence à Remich, en date du 21 mars 1985 et publié au Mémorial C numéro 116 du 24 avril 1985 et dont les statuts ont été modifiés suivants actes publiés au Mémorial C, numéro 338 du 23 décembre 1998, numéro 228 du 31 mai 1991, numéro 52 du 07 février 1994, numéro 595 du 03 août 1999, numéro 1003 du 28 décembre 1999 et numéro 429 du 11 juin 2001

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014121213/13.

(140138809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Cofisi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 22.680.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse LENTZ, alors notaire de résidence à Remich, en date du 21 mars 1985 et publié au Mémorial C numéro 116 du 24 avril 1985 et dont les statuts ont été modifiés suivants actes publiés au Mémorial C, numéro 338 du 23 décembre 1998, numéro 228 du 31 mai 1991, numéro 52 du 07 février 1994, numéro 595 du 03 août 1999, numéro 1003 du 28 décembre 1999 et numéro 429 du 11 juin 2001

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014121214/13.

(140138810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP Investment Ex Libri S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 114.496.

**EXTRAIT**

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121174/14.

(140139314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP Investment Fastighets S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 124.278.

**EXTRAIT**

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2014.

Référence de publication: 2014121175/14.

(140140134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Colony Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 88.540.

Suivant décision du conseil de gérance, en date du 17 juillet 2014, le siège social de la société a été transféré du 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg au 121 avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, à compter du 1<sup>er</sup> août 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2014121215/13.

(140138965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Compagnie Immobilière d'Investissements Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 73.191.

*Extrait des résolutions circulaires du conseil d'administration*

Il résulte des résolutions circulaires du conseil d'administration de la Société que le siège social de celle-ci a été transféré du 9, Rue Louvigny, L-1946 Luxembourg au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet au 28 juillet 2014.

Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Samir El Moussaoui

*Mandataire*

Référence de publication: 2014121219/13.

(140139888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP Investment France S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 127.924.

EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, États-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121176/14.

(140138869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP Investment Freeport S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.000.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 113.156.

EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, États-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121177/14.

(140139311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Copenhagen Investment S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 38.655.

Les comptes annuels au 23/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

*Administrateur / Administrateur*

Edward Patteet / J.P. Van Keymeulen

*Administrateur-délégué / Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2014121226/13.

(140139295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**C6 ColLife Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 130.706.

Suivant décision du gérant, en date du 17 Juillet 2014, le siège social de la société a été transféré du 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg au 121 avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, à compter du 1<sup>er</sup> août 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signature*

Référence de publication: 2014121240/13.

(140139915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP Investment I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 113.153.

—  
EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121178/14.

(140139310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP Investment Orosdi S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 128.197.

—  
EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121179/14.

(140138860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP Italy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 86.846.

—  
EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121180/14.

(140139307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP Ivry Seine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 102.534.

—  
EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2014.

Référence de publication: 2014121181/14.

(140140136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Kansas City Southern International Ventures S.A., Société Anonyme.**

Siège de direction effectif: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 178.725.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions écrites prises par les actionnaires de la Société en date du 21 juillet 2014 que:

- Les démissions de Monsieur Benoît BAUDUIN et Monsieur Luc GERONDAL, et Monsieur Olivier LIEGEOIS administrateurs de catégorie A et Monsieur David L. STARLING administrateur de catégorie B de la Société, ont été acceptées avec effet immédiat.

- Les personnes suivantes ont été nommées, en tant qu'administrateurs de catégorie A de la Société, avec effet immédiat et jusqu'au 5 mai 2020.

\* (i) Monsieur Livio GAMBARDELLA, né le 2 décembre 1975 à Terlizzi, Italie, demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg;

\* (ii) Monsieur Marc CHONG KAN, né le 24 août 1964 à Paris, France, demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg;

\* (iii) Monsieur Benjamin CHOURAKI, né le 31 mars 1983 à Senlis, France, demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg.

- La personne suivante a été nommée en tant qu'administrateur de catégorie B de la Société, avec effet immédiat et jusqu'au 5 mai 2020.

\* Monsieur Michael W. CLINE, né le 21 juin 1961 à Freeport, Illinois, USA, résidant professionnellement au 427 West 12<sup>th</sup> Street, 64105 Kansas City, MO, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Référence de publication: 2014121567/26.

(140139260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---



**Concept Development Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.  
R.C.S. Luxembourg B 78.242.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Référence de publication: 2014121221/10.

(140139903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**European Explorers Consolidated B.V., Société à responsabilité limitée.**

Siège de direction effectif: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 134.290.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour European Explorers Consolidated B.V.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014122678/11.

(140140553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

**CMIL, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 625.000,00.**

Siège social: L-2226 Luxembourg, 6, rue du Fort Niedergrünewald.  
R.C.S. Luxembourg B 8.505.

*Procès-verbal des résolutions de l'associé unique de la Société*

Attendu que la soussignée,

SHY LLC, une société constituée et existante selon le droit du Delaware, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, inscrite auprès du Secretary of State du Delaware sous le numéro 4134838,

est l'associée unique de la Société (ci-après l'«Associée Unique»).

Attendu que en date du 19 mai 2014, Monsieur Michel GARBOLINO, co-gérant de la Société, né le 24 novembre 1943, à Paris, France, demeurant au 50, rue de Rochechouart, 75009 Paris, France, a notifié à la Société sa démission de son mandat de gérant avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2014.

Par conséquent l'Associée Unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associée Unique décide de prendre acte et d'accepter la démission de Monsieur Michel GARBOLINO, précité, de son mandat de gérant de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2014.

*Deuxième résolution*

L'Associée Unique décide de nommer Monsieur Nicholas HUTTMAN, né le 19 janvier 1964 à Genève, Suisse, demeurant à 38, chemin des Ussets, CH-1246 CORSIER - Genève, Suisse, en tant que nouveau co-gérant de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2014, pour une durée indéterminée.

En conséquence des résolutions qui précèdent, la gérance de la Société sera désormais composée des personnes suivantes:

- Monsieur Claude AMAR, gérant; et
- Monsieur Nicholas HUTTMAN, gérant.

Ainsi fait à Genève, le 26 Juin 2014.

SHY LLC

Représentée par Kristen VAN RIEL

Manager

Référence de publication: 2014121210/33.

(140139933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**CEREP II Finance S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 107.558.

—  
EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, États-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 août 2014.

Référence de publication: 2014121182/14.

(140140127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**Soparfi 10 L S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 24.927.

—  
*Extrait de résolutions adoptées par le conseil d'administration le 28 juillet 2014*

Le conseil d'administration prend acte de la décision de Monsieur Francesco SIGNORIO de renoncer à ses fonctions de Président du conseil d'administration à compter de ce jour.

Le conseil d'administration élit Madame Svetlana SIGNORIO, aux fonctions de Présidente du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2018.

Le conseil d'administration nomme Madame Svetlana SIGNORIO demeurant au 10, rue Michel Welter L-2730 Luxembourg, aux fonctions d'administratrice déléguée jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2018. Dans le cadre de ses fonctions d'administratrice déléguée, Madame Svetlana SIGNORIO disposera de tous pouvoirs de signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports de la société avec les banques.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014123201/17.

(140140201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

**F&C Management Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 122.163.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 30 juillet 2014, les actionnaires de la société F&C MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., ont pris les résolutions suivantes:

- Réélection des membres du conseil d'administration de la société.
- Le conseil d'administration de la société est composé comme suit, jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2015:
  - \* Joao Santos
  - \* Hugh Cameron Moir
  - \* Ernst Hagen
- Réélection du reviseur d'entreprise agréé de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2015:

KPMG Luxembourg S.à r.l.

9, Allée Scheffer

L-2520 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2014.

State Street Bank Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2014122721/23.

(140141156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

**C7 Illkirchlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 112.875.

Suivant décision du gérant, en date du 17 Juillet 2014, le siège social de la société a été transféré du 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg au 121 avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, à compter du 1<sup>er</sup> août 2014.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2014121241/13.

(140139466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP II Investment Nine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 124.137.

**EXTRAIT**

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121183/14.

(140138863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Spep Energy Netherlands S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 647.704,20.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 188.968.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 24 juillet 2014*

En date du 24 juillet 2014, l'associé unique de la Société a décidé:

- d'accepter la démission de Madame Mei HONG, de son mandat de gérant de catégorie A avec effet immédiat;
- d'accepter la démission de Travis Management S.A., de son mandat de gérant de catégorie B avec effet immédiat;
- de nommer Monsieur Freddy DE PETTER, né le 29 août 1958 à Berchem, Belgique, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de catégorie A de la Société, avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes clos au 31 décembre 2014;
- de nommer Monsieur Eric Johan SCHOOP, né le 7 juin 1970 à Amsterdam, Pays-Bas, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de catégorie B de la Société, avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes clos au 31 décembre 2014.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est désormais composé de la manière suivante:

- Freddy DE PETTER, gérant catégorie A
- Eric Johan SCHOOP, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2014.

SPEP Energy Netherlands S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014123204/27.

(140140903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

---

**Property Würzburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 104.883.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Property Würzburg S.à r.l.*  
Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014121787/11.

(140139235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP III Denmark S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 130.269.

EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121184/14.

(140139304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CORPUS SIREO Investment Residential No. 22 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 131.920.

AUSZUG

Am 31. Juli 2014 hat CORPUS SIREO Asset Management Commercial GmbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach deutschem Recht mit dem Gesellschaftssitz in 64, Jahnstraße, D-63150 Heusenstamm, Deutschland und eingetragen beim Handelsregister des Amtsgerichts Offenbach am Main unter der Nummer HRB 47851, Teilhaber von 1.150.000 Gesellschaftsanteilen zu je einem Euro Cent (EUR 0.01) der Gesellschaft, diese Anteile an RREEF Spezial Invest GmbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach deutschem Recht mit dem Gesellschaftssitz in 178-190, Mainzer Landstraße, D-60327 Frankfurt am Main und eingetragen beim Handelsregister des Amtsgerichts Frankfurt am Main unter der Nummer HRB 44003 ("RREEF") veräußert.

Ebenso hat am 31. Juli 2014 CORPUS SIREO Investment Residential Holding GmbH & Co. KG, eine Kommanditgesellschaft nach deutschem Recht mit dem Gesellschaftssitz in 186, Aachener Straße, D-50931 Köln, Deutschland und eingetragen beim Handelsregister des Amtsgerichts Köln unter der Nummer HRA 26442 ("CSIR GmbH & Co. KG"), Teilhaber von 100.000 Gesellschaftsanteilen zu je einem Euro Cent (EUR 0.01) der Gesellschaft, 36.250 dieser Gesellschaftsanteile zu je einem Euro Cent (EUR 0.01) an RREEF veräußert.

Am 31. Juli 2014 hat CSIR GmbH & Co. KG weitere 63.750 Gesellschaftsanteile zu je einem Euro Cent (EUR 0.01) an der Gesellschaft an die Brask-Thomsen-Stiftung, mit dem Sitz in Aeulestrasse 5, FL-9490 Vaduz, Liechtenstein eingetragen in Liechtenstein unter der Identifikationsnummer FL-0001.038.680-0 ("Brask-Thomsen-Stiftung") veräußert.

Ab dem 31. Juli 2014 sieht damit die Anteilsinhaberschaft an der Gesellschaft wie folgt aus:

- RREEF: 1.186.250 Gesellschaftsanteile; und
- Brask-Thomsen-Stiftung: 63.750 der Gesellschaftsanteile.

Luxembourg, der 31. Juli 2014.

*Für die Gesellschaft*

Référence de publication: 2014121230/29.

(140138735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Confidea S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette, 209, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 60.449.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Référence de publication: 2014121222/10.

(140139787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP III Eastern S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 118.378.

**EXTRAIT**

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121185/14.

(140139315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP III Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 129.119.

**EXTRAIT**

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2014.

Référence de publication: 2014121186/14.

(140140124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Primus Equity Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 138.992.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 25 juillet 2014, Monsieur Bartosz SZLAPKA, domicilié professionnellement au 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg a été nommé Administrateur, en remplacement de Madame Christine RACOT, démissionnaire.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014.

Luxembourg, le 30 juillet 2014.

*Pour: PRIMUS EQUITY GROUP S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2014121824/16.

(140140081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Codic Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.  
R.C.S. Luxembourg B 58.352.

Les comptes annuels arrêtés au 30/04/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014121212/9.

(140139874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**COREplus II Diversified Feeder, SICAR S.C.A., Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 130.601.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014121227/10.

(140139048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**CEREP III Finland S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 130.291.

**EXTRAIT**

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 août 2014.

Référence de publication: 2014121187/14.

(140140123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**CS Nordic Retail No.2 S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.  
R.C.S. Luxembourg B 129.887.

*Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 10 juillet 2014*

1. M. Richard James a démissionné de son mandat en qualité d'administrateur avec effet au 10 juillet 2014.
2. Mme. Nicola Hordern, avec adresse au 33 Margaret Street, W1G 0JD Londres, Grande-Bretagne, a été nommé en qualité d'administrateur avec effet au 10 juillet 2014 et jusqu'à l'Assemblée Générale en 2018.
3. Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:
  - Monsieur Godfrey Abel
  - Monsieur Michael Chidiac
  - Madame Nicola Hordern
  - Madame Lorna Mackie

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2014121237/21.

(140139479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**Diamond Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 175.115.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2014121252/9.

(140139539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Docler Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue John F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 180.193.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Docler Investments S.à r.l.*

Référence de publication: 2014121257/10.

(140139513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP III France S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 747.350,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 130.286.

**EXTRAIT**

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 août 2014.

Référence de publication: 2014121188/14.

(140140122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CS Nordic Retail Holdings No.1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 113.578,00.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.  
R.C.S. Luxembourg B 134.357.

*Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 10 juillet 2014*

1. M. Richard James a démissionné de son mandat en qualité de gérant avec effet au 10 juillet 2014.
2. Mme. Nicola Hordern, avec adresse au 33 Margaret Street, W1G 0JD Londres, Grande-Bretagne, a été nommé en qualité de gérant avec effet au 10 juillet 2014 et pour une durée indéterminée.
3. Le conseil de gérance compose désormais comme suit:
  - Monsieur Godfrey Abel
  - Monsieur Michael Chidiac
  - Madame Nicola Hordern
  - Madame Lorna Mackie

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2014121235/21.

(140139548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---



**Fragrance Resources Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.000.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 81.420.

Par résolutions signées en date du 24 juillet 2014, les associés:

- ont pris connaissance du décès, survenu en date du 3 juin 2014, de Rainer Hackert, avec adresse au 2700, Matheson Boulevard East, L4W 4V9 Mississauga Ontario, Canada. En conséquence ses mandats de délégué à la gestion journalière et de gérant prennent fin;

- ont décidé de nommer Friedrich-Wilhelm Gerberding, avec adresse au 19, Kirchweg, 14129 Berlin, Allemagne, au mandat de délégué à la gestion journalière, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée. Son pouvoir de signature est «un pouvoir individuel pour représenter la Société».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Référence de publication: 2014124203/17.

(140138698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

**NL Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46a, avenue J.F.Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 189.213.

**STATUTES**

In the year two thousand fourteen, on the twenty-ninth day of July.

Before the undersigned Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Real Estate Investments International Corp., a company limited by Shares ruled by the BVI Business Companies Act, having its registered office at Flemming House, Wickhams Cay 1, PO Box 662 Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of Corporate Affairs under the number 681.864 ("Real Estate Investments International"),

here represented by Mrs Monique Drauth, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said power of attorney, initialled "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such party, acting as stated above, has requested the notary to draw up the following articles of association (the "Articles") of a société à responsabilité limitée (private limited liability company), which is hereby incorporated:

**Title I. Form - Name - Purpose - Duration - Registered office**

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10<sup>th</sup> August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

**Art. 2.** The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit, loans (whether performing or non-performing), residential mortgages and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. The Company may enter into transactions, including financial transactions, with its affiliates on any terms including, without limitation, other than on arm's length terms.

The Company may incorporate or acquire subsidiaries from time to time.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, or affiliated companies. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.



The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

The Company may acquire to resell or buy and sell real property or any other moveable or immoveable property in any country.

The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name "NL Investments S.à r.l.".

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The capital is set at twelve thousand five hundred Pound Sterling (GBP 12,500.-) divided into one hundred (100) shares with a nominal value of one hundred twenty five Pound Sterling (GBP 125.-) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8.** Each share entitles a shareholder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

**Art. 12.** The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

In case of a single manager, the Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its single manager.

In case of plurality of managers, the company will be validly committed towards third parties by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another provided that a majority of the managers are in Luxembourg at the time of such meeting. Any meeting at which a majority

of the board of managers is not present in Luxembourg will be deemed to be inquorate and must be reconvened. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The shareholders may appoint and remove any manager by way of a unanimous written resolution.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 15.** The Company's year starts on the 1<sup>st</sup> of January and ends on the 31<sup>st</sup> of December of every year.

**Art. 16.** Each year, with reference to 31<sup>st</sup> of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** If there are more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors (commissaires).

The operations of the Company shall be supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditor(s)/réviseurs d'entreprises and will determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six years. Statutory auditor(s)/réviseurs d'entreprises may be re-elected.

**Art. 18.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

**Art. 19.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 20.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription - Payment*

All the 100 shares have been subscribed by the appearing party of the Company.

The shares have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Pound Sterling (GBP 12,500.-) is now available to the Company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

#### *Transitory provision*

The first financial year shall begin on the date of the present deed and finish on December 31<sup>st</sup>, 2014.

#### *Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand one hundred Euro (EUR 1,100.-).

### Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder representing the entirety of the subscribed share capital passed the following resolutions:

1) The following company has been elected as the manager of the Company for an unlimited period:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with Luxembourg Trade and Companies Register under number B 37974;

2) The address of the Company is set at 46a, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary this original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf juillet.

Pardevant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Real Estate Investments International Corp., une société limitée régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Flemming House, Wickhams Cay 1, PO Box 662, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques immatriculée sous le numéro 681.864 au Registrar of Corporate Affairs des Iles Vierges Britanniques ("Real Estate Investments International"),

dûment représentée par Mme Monique Drauth, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

**Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "la Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt, prêts (portant intérêts ou non), et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. La Société pourra conclure toutes transactions, y compris des transactions financières, avec ses filiales quel qu'en soient les termes et conditions.

La Société pourra également constituer des filiales ou acquérir des sociétés.

La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières. La Société pourra accorder tous crédits, y compris les intérêts de prêts et/ou par l'émission de valeurs mobilières à ses filiales, ou Sociétés affiliées. Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, Sociétés affiliées ou toute autre Société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur certains de ses actifs.

La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

La Société pourra acquérir pour revendre ou acquérir puis revendre tous types d'actifs mobiliers ou immobiliers dans tous pays.

L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination «NL Investments S.à r.l.».

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance.

Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera valablement engagée envers les tiers par la seule signature du gérant unique.

En cas de pluralité de gérants, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de cet agent, la durée de son mandat ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire ayant pour effet que tous les gérants participant à la réunion puissent se comprendre mutuellement. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion pourvu que la majorité des gérants se trouvent à Luxembourg au moment de la réunion. Toute réunion au cours de laquelle la majorité des gérants ne sera pas présente à Luxembourg sera considérée comme ne s'étant pas tenue et devra être convoquée à nouveau.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Si le nombre d'associés dépasse vingt-cinq associés, les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprise, dans les cas prévus par la loi.

L'assemblée générale des associés devra nommer le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseurs d'entreprise et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseur d'entreprise pourront être réélus.

**Art. 18.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la Société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer que des fonds suffisants sont disponibles en vue d'une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents Statuts.

**Art. 19.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 20.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

Les 100 parts sociales ont toutes été souscrites par la partie comparante de la Société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant qui le constate expressément.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et finira le 31 décembre 2014.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au souscripteur ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cent Euros (EUR 1.100,-).

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital souscrit, a passé les résolutions suivantes:

1) Est appelé aux fonctions du gérant pour une durée indéterminée:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 37974.

2) L'adresse du siège social est fixée au 46a, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Drauth, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 juillet 2014. Relation: LAC/2014/36010. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 5 août 2014.

Référence de publication: 2014124973/313.

(140142249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

**Mpc Entertainment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 189.205.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the thirty-first of July.

Before us Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

The company WILD BUNCH Limited, having its registered office at Palm Grove House, Road Town, Tortola, VG 1110 British Virgin Islands, registered with the Registrar of Corporate Affairs under the number 1764400,

here represented by Peggy Simon, private employee, residing professionally at L-6475 Echternach, 9, Rabatt, by virtue of a proxy established on July 25, 2014.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the party appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

**Chapter I. Form, Name, Registered Office, Object, Duration**

**Art. 1. Form.** There is formed a private limited liability company (hereafter the “Company”), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the “Law”), as well as by the present articles of association (hereafter the “Articles”).

The Company is initially composed of one sole shareholder, subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

**Art. 2. Object.** The purpose of the Corporation is the acquisition of ownership interests, in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Corporation may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Corporation may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt which may be convertible and/or equity securities. The Corporation may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Corporation may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Corporation may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Corporation against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Corporation may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Name.** The Company will have the name of “MPC Entertainment S.à r.l.”.



**Art. 5. Registered Office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

## Chapter II. Capital, Shares

**Art. 6. Subscribed Capital.** The share capital is set at three hundred thousand US Dollars (USD 300.000.-), represented by three thousand (3.000) shares with a nominal value of one hundred US Dollar (USD 100.-) each and divided into:

- two hundred (200) class A ordinary shares with a nominal value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each;
- two hundred eighty (280) class B redeemable preferred shares with a nominal value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each,
- two hundred eighty (280) class C redeemable preferred shares with a nominal value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each,
- two hundred eighty (280) class D redeemable preferred shares with a nominal value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each,
- two hundred eighty (280) class E redeemable preferred shares with a nominal value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each,
- two hundred eighty (280) class F redeemable preferred shares with a nominal value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each,
- two hundred eighty (280) class G redeemable preferred shares with a nominal value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each,
- two hundred eighty (280) class H redeemable preferred shares with a nominal value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each,
- two hundred eighty (280) class I redeemable preferred shares with a nominal value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each,
- two hundred eighty (280) class J redeemable preferred shares with a nominal value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each,
- two hundred eighty (280) class K redeemable preferred shares with a nominal value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each,

In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account is not attached to any specific share or class of shares and may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

The redemption of shares of class B, C, D, E, F, G, H, I, J and K shall be possible upon unanimous resolution of the annual general shareholders' meeting, provided that only one class of shares may be redeemed by the general meeting during a specific financial or calendar year. As a consequence of such redemption of a specific share class Article 6 shall be amended accordingly.

The redemption price of share class shall be set as follows:

The holders of the redeemed shares shall be entitled to ninety per cent (90 %) of the profit carried forward, distributable retained earnings determined on the basis of the last financial statements of the company for the financial year that has ended prior to the date the decision to liquidate this share class is taken; plus the paid in share capital of the redeemed shares.

### Art. 7. Increase and Reduction of Capital.

7.1 The share capital may be increased, or decreased, in one or several times at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting voting with the quorum and majority rules set out by article 18 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

7.2 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of shares, such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with the class K shares).

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of shares (in the order provided for above), such class of shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of shares of the repurchased and cancelled class of shares shall receive from

the Company an amount equal to the Cancellation Value Per share for each share of the relevant class held by them and cancelled.

The Cancellation Value Per share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting on the basis of the relevant Interim Accounts but shall not be higher than the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class.

Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class, the Cancellation Value Per share will become due and payable by the Company.

**Art. 8. Shares** Each share, regardless of its class, entitles its owner to the rights as defined in the Articles, and to one vote at the general meetings of shareholders.

Ownership of one or several shares carries implicit acceptance of the Articles of the Company and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible towards the Company.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The sole shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a sole shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorization of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital, in accordance with article 189 of the Law.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law and in accordance with the provisions of the above article 7.

**Art. 9. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

### Chapter III. Manager(s)

**Art. 10. Manager(s), Board of Managers.** The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The members of the board might be split into two categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers".

The managers need not be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without legitimate cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders holding a majority of votes.

Each manager will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number and the duration of their mandate.

**Art. 11. Powers of the Manager(s).** In dealing with third parties, the manager or the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provide that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers of the Company. In case the managers are split into two categories, the Company shall obligatorily be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

If the manager or the board of managers is temporarily unable to act, the Company's affairs may be managed by the sole shareholder or, in case the Company has several shareholders, by the shareholders acting under their joint signatures.

The manager or board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxyholders, selected from its members or not, either shareholders or not.

**Art. 12. Day-to-day Management.** The manager or the board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and will determine the manager's / agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the board of managers.

**Art. 13. Meetings of the Board of Managers.** The meetings of the board of managers are held within the Grand Duchy of Luxembourg.



The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among the/those managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

A manager may be represented by another member of the board of managers.

The meetings of the board of managers may be convened by any two managers by any means of communication including telephone or e-mail, provided that it contains a clear indication of the agenda of the meeting. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

The board of managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. In case the managers are split into two categories, at least one Category A Manager and one Category B Manager shall be present or represented. Any decisions made by the board of managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Manager and of one Category B Manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

In case of a conflict of interest as defined in article 15 hereafter, the quorum requirement shall apply and for this purpose the conflicting status of the affected manager(s) is disregarded.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate and deliberate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members having participated.

A written decision, signed by all managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members of the board of managers.

**Art. 14. Liability - Indemnification.** The manager or the board of managers assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

The Company shall indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such manager or officer may be entitled.

**Art. 15. Conflict of Interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction conflicting with the interest of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of Shareholders.

#### Chapter IV. Shareholder(s)

**Art. 16. General Meeting of Shareholders.** If the Company is composed of one sole shareholder, the latter exercises the powers granted by Law to the general meeting of shareholders.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the board of managers to the shareholders by any means of communication. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one sole shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Law by the board of managers, failing which by the supervisory board, if it exists, failing which by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by any means of communication as his proxy another person who need not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the board of managers, which is final, circumstances of "force majeure" so require.

**Art. 17. Powers of the Meeting of Shareholders.** Any regularly constituted shareholders' meeting of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the manager or the board of managers by the Law or the Articles and subject to the object of the Company, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

**Art. 18. Procedure, Vote.** Any resolution whose purpose is to amend the present Articles or whose adoption is subject by virtue of these Articles or, as the case may be, the Law, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The general meeting shall adopt resolutions by a simple majority of votes cast, provided that the number of shares represented at the meeting represents at least one half of the share capital. Blank and mutilated ballots shall not be counted.

One vote is attached to each share.

## Chapter V. Financial Year, Distribution of Profits

**Art. 19. Financial Year.** The Company's accounting year starts on January 1<sup>st</sup> and ends on December 31<sup>st</sup> of each year.

**Art. 20. Adoption of Financial Statements.** At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the manager or the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 21. Appropriation of Profits.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatsoever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The excess is distributed among the shareholders. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the following provisions:

The holders of the Class B Shares shall be granted a right to receive a preferred dividend representing one percent (1%) of the nominal capital with respect to such holders' Class B Shares.

The holders of the Class C Shares shall be granted a right to receive a preferred dividend representing zero point nine percent (0,9%) of the nominal capital with respect to such holders' Class C Shares.

The holders of the Class D Shares shall be granted a right to receive a preferred dividend representing zero point eight percent (0,8 %) of the nominal capital with respect to such holders' Class D Shares.

The holders of the Class E Shares shall be granted a right to receive a preferred dividend representing zero point seven percent (0,7%) of the nominal capital with respect to such holders' Class E Shares.

The holders of the Class F Shares shall be granted a right to receive a preferred dividend representing zero point six percent (0,6%) of the nominal capital with respect to such holders' Class F Shares.

The holders of the Class G Shares shall be granted a right to receive a preferred dividend representing zero point five percent (0,5%) of the nominal capital with respect to such holders' Class G Shares.

The holders of the Class H Shares shall be granted a right to receive a preferred dividend representing zero point four percent (0,4%) of the nominal capital with respect to such holders' Class H Shares.

The holders of the Class I Shares shall be granted a right to receive a preferred dividend representing zero point three percent (0,3%) of the nominal capital with respect to such holders' Class I Shares.

The holders of the Class J Shares shall be granted a right to receive a preferred dividend representing zero point two percent (0,2%) of the nominal capital with respect to such holders' Class J Shares.

The holders of the Class K Shares shall be granted a right to receive a preferred dividend representing zero point one percent (0,1%) of the nominal capital with respect to such holders' Class K Shares.

After the payment of any such preferred dividends, all remaining income available for distribution in the Corporation, if any, shall be distributed to the holders of the Class A Shares, pro rata their Class A Shares.

Should the Class K Shares have all been cancelled following their redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the Class A Shares shall be entitled to all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata payment of any preferred dividends to the holders of the Class B to J Shares.

Should the Class J and K Shares have all been cancelled following their redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the Class A Shares shall be entitled to all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata payment of any preferred dividends to the holders of the Class B to I Shares.

Should the Class I, J and K Shares have all been cancelled following their redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the Class A Shares shall be entitled to all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata payment of any preferred dividends to the holders of the Class B to H Shares.

Should the Class H, I, J and K Shares have all been cancelled following their redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the Class A Shares shall be entitled to all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata payment of any preferred dividends to the holders of the Class B to G Shares.

Should the Class G, H, I, J and K Shares have all been cancelled following their redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the Class A Shares shall be entitled to all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata payment of any preferred dividends to the holders of the Class B to F Shares.

Should the Class F, G, H, I, J and K Shares have all been cancelled following their redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the Class A Shares shall be entitled to all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata payment of any preferred dividends to the holders of the Class B to E Shares.

Should the Class E, F, G, H, I, J and K Shares have all been cancelled following their redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the Class A Shares shall be entitled to all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata payment of any preferred dividends to the holders of the Class B to D Shares.

Should the Class D, E, F, G, H, I, J and K Shares have all been cancelled following their redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the Class A Shares shall be entitled to all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata payment of any preferred dividends to the holders of the Class B to C Shares.

Should the Class C, D, E, F, G, H, I, J and K Shares have all been cancelled following their redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the Class A Shares shall be entitled to all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata payment of any preferred dividends to the holders of the Class B Shares.

Should the Class B, C, D, E, F, G, H, I, J and K Shares have all been cancelled following their redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the Class A Shares shall be entitled to all remaining income available for distribution, if any.

In any case, dividends can only be distributed and Shares redeemed to the extent that the Company has distributable sums within the meaning of the Law and in accordance with the other applicable provisions of the Law.

Notwithstanding the preceding provisions and subject to the provisions of Luxembourg Law and these Articles, interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

- (i) the Board draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company into account; and
- (v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## Chapter VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 22. Dissolution, Liquidation.** At the time of winding up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

## Chapter VII. Applicable Law

**Art. 23. Applicable Law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

*Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31, 2014.

*Subscription - Payment*

Thereupon, the company WILD BUNCH Limited, prenamed, through his proxyholder, declared to subscribe to all the three thousand (3.000) shares with a nominal value of one hundred US Dollar (USD 100.-) each, being two hundred (200) class A ordinary shares, two hundred eighty (280) class B redeemable shares, two hundred eighty (280) class C redeemable shares, two hundred eighty (280) class D redeemable shares, two hundred eighty (280) class E redeemable shares, two hundred eighty (280) class F redeemable shares, two hundred eighty (280) class G redeemable shares, two hundred eighty (280) class H redeemable shares, two hundred eighty (280) class I redeemable shares, two hundred eighty (280) class J redeemable shares and two hundred eighty (280) class K redeemable shares.

All the three thousand (3.000) shares have been paid up by a contribution in kind consisting of intellectual property rights, more precisely the downloadable "Montana Fantasy Sport" App.

Proof of the Contribution in Kind's existence and value has been given to the undersigned notary by a declaration of the receiver of the Contribution dated July 28, 2014, as well as from a declaration of the contributor of the Contribution dated July 28, 2014.

A copy of the said declarations, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euro (EUR 2.000.-).

*Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder resolves to:

1. Determine the number of managers at four (4).
2. Appoint the following persons as Company's managers:

*Category A Managers:*

- Mr. Claude ZIMMER, bachelor of law, master in economics, residing professionally at L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.
- Mr. Hendrik H.J. (Rob) KEMMERLING, director, residing professionally at L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

*Category B Managers:*

- Mr. Rob SONNENSCHNEIN, director, residing professionally at L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.
- The company Luxglobal Management S.à r.l., having its registered office at L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 159.893.

The duration of the managers' mandate is unlimited.

3. Determine the address of the Company at L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the party appearing, she signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le trente-et-un juillet.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

La société WILD BUNCH Limited, ayant son siège à Palm Grove House, Road Town, Tortola, VG 1110, Iles Vierges Britanniques, inscrite auprès du "Registrar of Corporate Affairs" sous le numéro 1764400,

ici représentée par Peggy Simon, employée privée, demeurant professionnellement à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration donnée le 25 juillet 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

### Chapitre I<sup>er</sup>. Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.

**Art. 2. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts, convertibles ou non, et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobilières ou immobilières, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Dénomination.** La Société a comme dénomination «MPC Entertainment S.à r.l.».

**Art. 5. Siège Social.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

### Chapitre II. Capital, Parts Sociales

**Art. 6. Capital Souscrit.** Le capital social est fixé à trois cent mille US Dollars (USD 300.000.-), représenté par trois mille (3.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100.-) chacune et divisé en:

- deux cents parts sociales ordinaires de classe A d'une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100.-) chacune;
- deux cent quatre-vingt (280) parts sociales préférentielles rachetables de classe B d'une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100.-) chacune;
- deux cent quatre-vingt (280) parts sociales préférentielles rachetables de classe C d'une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100.-) chacune;
- deux cent quatre-vingt (280) parts sociales préférentielles rachetables de classe D d'une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100.-) chacune;
- deux cent quatre-vingt (280) parts sociales préférentielles rachetables de classe E d'une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100.-) chacune;
- deux cent quatre-vingt (280) parts sociales préférentielles rachetables de classe F d'une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100.-) chacune;

- deux cent quatre-vingt (280) parts sociales préférentielles rachetables de classe G d'une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100.-) chacune;
- deux cent quatre-vingt (280) parts sociales préférentielles rachetables de classe H d'une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100.-) chacune;
- deux cent quatre-vingt (280) parts sociales préférentielles rachetables de classe I d'une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100.-) chacune;
- deux cent quatre-vingt (280) parts sociales préférentielles rachetables de classe J d'une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100.-) chacune;
- deux cent quatre-vingt (280) parts sociales préférentielles rachetables de classe K d'une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100.-) chacune;

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes n'est pas lié spécifiquement à une part sociale ou à une classe de parts sociales et peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Le rachat des parts sociales de classe B, C, D, E, F, G, H, I, J et K est possible et doit être décidé par une décision de l'Assemblée Générale des associés prise à l'unanimité, laquelle ne peut décider du rachat que d'une classe d'action par année d'exercice ou civile. En conséquence du rachat d'une classe d'action spécifique les dispositions de l'article 6 devront être modifiées en conséquence.

Le prix du rachat des classes d'action est fixé comme suit:

Les propriétaires des parts sociales rachetées se verront attribuer quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des résultats reportés distribuables, tels qu'arrêtés par les comptes annuels de la société relatifs à l'exercice antérieur à celui au cours duquel la décision du rachat des actions est prise ainsi que le montant du capital versé pour souscrire et libérer les actions rachetées.

#### **Art. 7. Augmentation et Diminution du Capital Social.**

7.1 Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par l'article 18 des Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

7.2 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de parts sociales y compris par l'annulation de l'entière part d'une ou de plusieurs classes de parts sociales par le rachat et l'annulation de toutes les parts sociales émises de cette/ces classe(s). En cas de rachats et d'annulations de classes de parts sociales, de tels annulations et rachats de parts sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (débutant avec la classe de parts sociales K).

Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une classe de parts sociales (dans l'ordre établi ci-dessus), une telle classe de parts sociales donne droit à ses détenteurs au pro rata de leurs détentions dans cette classe, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de parts sociales de la classe de parts sociales rachetées et annulées recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation Par part sociale pour chaque part sociale de la classe concernée détenue par eux et annulée.

La Valeur d'Annulation Par part sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de parts sociales émises dans la classe de parts sociales devant être rachetée et annulée.

Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale sur la base des Comptes Intérimaires afférents mais il ne devra pas être plus élevé que le Montant Disponible de la classe considérée au moment de l'annulation de la classe concernée.

A compter du rachat et de l'annulation des parts sociales de la classe concernée, la Valeur d'Annulation Par part sociale sera due et payable par la Société.

**Art. 8. Parts Sociales.** Chaque part sociale, indifféremment de sa classe, confère à son propriétaire les droits tels que définis dans les Statuts et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une ou de plusieurs parts sociales emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social, en conformité avec l'article 189 de la Loi.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.



La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales et conformément aux dispositions de l'article 7.

**Art. 9. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un Associé.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

### Chapitre III. Gérant(s)

**Art. 10. Gérants, Conseil de Gérance.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Les membres peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

Les gérants ne doivent pas être obligatoirement associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification légitime, par décision de l'associé unique ou des associés représentant une majorité des voix.

Chaque gérant sera nommé par l'associé unique ou les associés, selon le cas, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat.

**Art. 11. Pouvoirs du/des Gérant(s).** Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou le conseil de gérance a tout pouvoir pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tout acte et opération conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant ou du conseil de gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

Si le gérant ou le conseil de gérance est temporairement dans l'impossibilité d'agir, la Société pourra être gérée par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par les associés agissant conjointement.

Le gérant ou le conseil de gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

**Art. 12. Gestion Journalière.** Le gérant ou le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelle) des gérants/mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doit être préalablement approuvé par le gérant ou le conseil de gérance.

**Art. 13. Réunions du Conseil de Gérance.** Les réunions du conseil de gérance sont tenues au Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Un gérant peut en représenter un autre au conseil.

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par deux gérants par n'importe quel moyen de communication incluant le téléphone ou le courrier électronique, à condition qu'il contienne une indication claire de l'ordre du jour de la réunion. Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B devront être présents ou représentés.

Toute décision du conseil de gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

En cas de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 15 ci-après, les exigences de quorum s'appliqueront et, à cet effet, il ne sera pas tenu compte de l'existence d'un tel conflit dans le chef du ou des gérants concernés pour la détermination du quorum.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant et délibérant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

**Art. 14. Responsabilité, Indemnisation.** Le gérant ou le conseil de gérance ne contracte à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout gérant ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité de gérant ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un associé ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel gérant ou mandataire pourrait prétendre.

**Art. 15. Conflit d'Intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, entrant en conflit avec les intérêts de la Société, il en avisera le conseil de gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

#### Chapitre IV. Associé(s)

**Art. 16. Assemblée Générale des Associés.** Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le conseil de gérance aux associés par le biais de tout moyen de communication. Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze (15) jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation par le conseil de gérance, ou à défaut, par le conseil de surveillance, s'il existe, ou à défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par tout moyen de communication, un mandataire, lequel n'est pas obligatoirement associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil de gérance.

**Art. 17. Pouvoirs de l'Assemblée Générale.** Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au conseil de gérance en vertu de la Loi ou les Statuts et conformément à l'objet social de la Société, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

**Art. 18. Procédure - Vote.** Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la Loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des Statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

L'assemblée générale adoptera les décisions à la majorité simple des voix émises, à condition que le nombre des parts sociales représentées à l'assemblée représente au moins la moitié du capital social. Les votes blancs et les votes à bulletin secret ne devront pas être pris en compte.

Chaque part sociale donne droit à une voix.



## Chapitre V. Année Sociale, Répartition

**Art. 19. Année Sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 20. Approbation des Comptes Annuels.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Les comptes annuels et le compte des profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

**Art. 21. Affectation des Résultats.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est à la libre disposition des associés.

Le surplus est distribué entre les associés. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

La décision de distribuer des fonds et la détermination du montant de cette distribution sera prise par les Associés selon les dispositions suivantes:

- Chaque détenteur de parts sociales de Classe B se verra attribuer un droit à percevoir un dividende préférentiel, représentant un pour cent (1%) du capital nominal eu égard à ses parts sociales de Classe B.
- Chaque détenteur de parts sociales Classe C se verra attribuer un droit à percevoir un dividende préférentiel représentant zéro virgule neuf pour cent (0.9%) du capital nominal eu égard à ses parts sociales de Classe C.
- Chaque détenteur de parts sociales de Classe D se verra attribuer un droit à percevoir un dividende préférentiel, représentant zéro virgule huit pour cent (0.8%) du capital nominal eu égard à ses parts sociales de Classe D.
- Chaque détenteur de parts sociales de Classe E se verra attribuer un droit à percevoir un dividende préférentiel, représentant zéro virgule sept pour cent (0.7%) du capital nominal eu égard à ses parts sociales de Classe E.
- Chaque détenteur de parts sociales de Classe F se verra attribuer un droit à percevoir un dividende préférentiel, représentant zéro virgule six pour cent (0.6%) du capital nominal eu égard à ses parts sociales de Classe F.
- Chaque détenteur de parts sociales de Classe G se verra attribuer un droit à percevoir un dividende préférentiel, représentant zéro virgule cinq pour cent (0.5%) du capital nominal eu égard à ses parts sociales de Classe G.
- Chaque détenteur de parts sociales de Classe H se verra attribuer un droit à percevoir un dividende préférentiel, représentant zéro virgule quatre pour cent (0.4%) du capital nominal eu égard à ses parts sociales de Classe H.
- Chaque détenteur de parts sociales de Classe I se verra attribuer un droit à percevoir un dividende préférentiel, représentant zéro virgule trois pour cent (0.3%) du capital nominal eu égard à ses parts sociales de Classe I.
- Chaque détenteur de parts sociales de Classe J se verra attribuer un droit à percevoir un dividende préférentiel, représentant zéro virgule deux pour cent (0.2%) du capital nominal eu égard à ses parts sociales de Classe J.
- Chaque détenteur de parts sociales Classe K se verra attribuer un droit à percevoir un dividende préférentiel, représentant zéro virgule un pour cent (0.1%) du capital nominal eu égard à ses parts sociales de Classe K.

Après le paiement de tels dividendes préférentiels, tout le surplus de bénéfice net distribuable, s'il y a, sera attribué aux détenteurs de parts sociales de Classe A au prorata de leurs parts sociales de Classe A.

Les dividendes préférentiels ne sont pas dus avant d'avoir été déclarés par l'Assemblée Générale de la Société.

L'assemblée générale aura le pouvoir discrétionnaire de disposer de l'excédent restant après le paiement des dividendes préférentiels.

Si les parts sociales de Classe K ont toutes été annulées à la suite de leur remboursement, rachat ou pour toute autre raison au moment de la distribution, les parts sociales de Classe A recevront le bénéfice distribuable résiduel, s'il y a, après le paiement au prorata des dividendes préférentiels aux détenteurs de parts sociales des Classes B à J.

Si les parts sociales des Classes J et K ont toutes été annulées à la suite de leur remboursement, rachat ou pour toute autre raison au moment de la distribution, les parts sociales de Classe A recevront le bénéfice distribuable résiduel, s'il y a, après le paiement au pro rata des dividendes préférentiels aux détenteurs de parts sociales des Classes B à I.

Si les parts sociales des Classes I, J et K ont toutes été annulées à la suite de leur remboursement, rachat ou pour toute autre raison au moment de la distribution, les parts sociales de Classe A recevront le bénéfice distribuable résiduel, s'il y a, après le paiement au pro rata des dividendes préférentiels aux détenteurs de parts sociales des Classes B à H.

Si les parts sociales des Classes H, I, J et K ont toutes été annulées à la suite de leur remboursement, rachat ou pour toute autre raison au moment de la distribution, les parts sociales de Classe A recevront le bénéfice distribuable résiduel, s'il y a, après le paiement au pro rata des dividendes préférentiels aux détenteurs de parts sociales de Classe B à G.

Si les parts sociales des Classes G, H, I, J et K ont toutes été annulées à la suite de leur remboursement, rachat ou pour toute autre raison au moment de la distribution, les parts sociales de Classe A recevront le bénéfice distribuable résiduel, s'il y a, après le paiement au pro rata des dividendes préférentiels aux détenteurs de parts sociales de Classe B à F.

Si les parts sociales des Classes F, G, H, I, J et K ont toutes été annulées à la suite de leur remboursement, rachat ou pour toute autre raison au moment de la distribution, les parts sociales de Classe A recevront le bénéfice distribuable résiduel, s'il y a, après le paiement au pro rata des dividendes préférentiels aux détenteurs de parts sociales de Classe B à E.

Si les parts sociales des Classes E, F, G, H, I, J et K ont toutes été annulées à la suite de leur remboursement, rachat ou pour toute autre raison au moment de la distribution, les parts sociales de Classe A recevront le bénéfice distribuable résiduel, s'il y a, après le paiement au pro rata des dividendes préférentiels aux détenteurs de parts sociales de Classe B à D.

Si les parts sociales des Classes D, E, F, G, H, I, J et K ont toutes été annulées à la suite de leur remboursement, rachat ou pour toute autre raison au moment de la distribution, les parts sociales de Classe A recevront le bénéfice distribuable résiduel, s'il y a, après le paiement au pro rata des dividendes préférentiels aux détenteurs de parts sociales de Classe B à C.

Si les parts sociales des Classes C, D, E, F, G, H, I, J et K ont toutes été annulées à la suite de leur remboursement, rachat ou pour toute autre raison au moment de la distribution, les parts sociales de Classe A recevront le bénéfice distribuable résiduel, s'il y a, après le paiement au pro rata des dividendes préférentiels aux détenteurs de parts sociales de Classe B.

Si les parts sociales des Classes B, C, D, E, F, G, H, I, J et K ont toutes été annulées à la suite de leur remboursement, rachat ou pour toute autre raison au moment de la distribution, les parts sociales de Classe A recevront le bénéfice distribuable résiduel, s'il y a.

Dans tous les cas, des dividendes ne peuvent être distribués et des parts sociales rachetées que si la Société dispose des sommes distribuables au sens de la Loi et conformément aux autres provisions applicables de la Loi.

Nonobstant les dispositions qui précèdent et selon les provisions de la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) Le Conseil prépare des comptes intérimaires;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que suffisamment de bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) sont disponibles pour distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

## Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 23. Dissolution, Liquidation.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

## Chapitre VII. Loi Applicable

**Art. 22. Loi Applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2014.

### *Souscription - Libération*

Est alors intervenue, la société WILD BUNCH Limited, préqualifiée, qui par son mandataire, a déclaré souscrire à l'entière des trois mille (3.000) parts sociales ayant une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100.-) chacune, soit deux cents parts sociales ordinaires de classe A, deux cent quatre-vingt (280) parts sociales rachetables de classe B, deux cent quatre-vingt (280) parts sociales rachetables de classe C, deux cent quatre-vingt (280) parts sociales rachetables de classe D, deux cent quatre-vingt (280) parts sociales rachetables de classe E, deux cent quatre-vingt (280) parts sociales rachetables de classe F, deux cent quatre-vingt (280) parts sociales rachetables de classe, deux cent quatre-vingt (280)

parts sociales rachetables de classe H, deux cent quatre-vingt (280) parts sociales rachetables de classe I, deux cent quatre-vingt (280) parts sociales rachetables de classe J et deux cent quatre-vingt (280) parts sociales rachetables de classe K.

Toutes les trois mille (3.000) parts sociales ont été libérées moyennant un apport en nature, consistant dans des droits de propriété intellectuelle, plus précisément dans l'application téléchargeable "Montana Fantasy Sport".

Preuve de l'existence et de la valeur de l'Apport en Nature a été donnée au notaire soussigné par la production d'une déclaration du bénéficiaire de l'Apport en date du 28 juillet 2014 et d'une déclaration de l'apporteur de l'Apport en date du 28 juillet 2014.

Une copie de ces déclarations, après avoir été signées "ne varietur" par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

#### *Frais*

La comparante a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille Euros (EUR 2.000.-).

#### *Décisions de l'associé unique*

L'associée unique décide de:

1. Déterminer le nombre de gérants à quatre (4).
2. Nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:

##### *Gérants de Catégorie A:*

- Monsieur Claude ZIMMER, licencié en droit, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.
- Monsieur Hendrik H.J. (Rob) KEMMERLING, directeur, demeurant professionnellement à L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

##### *Gérants de Catégorie B:*

- Monsieur Rob SONNENSCHNEIN, directeur, demeurant professionnellement à L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.
- La société à responsabilité limitée Luxglobal Management S.à r.l., ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 159.893.

La durée du mandat des gérants est illimitée.

3. Déterminer l'adresse du siège social de la Société à L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 31 juillet 2014. Relation: ECH/2014/1446. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): J.-M. MINY.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 05 août 2014.

Référence de publication: 2014124963/752.

(140142089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

---

#### **Diamond Nine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 173.936.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014121253/9.

(140139540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Co Vidriera S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 189.336.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the thirtieth of July.

Before Us Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

CG Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 75, Parc d'activités, L-8308 Capellen (Grand Duchy of Luxembourg), currently in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, whose articles of incorporation have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

here represented by Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Luxembourg by virtue of one proxy given under private seal dated 30 July 2014.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**"Name - Corporate objectives - Registered office - Duration**

**Art. 1. Form, Corporate Name.** There is hereby established a private limited liability company (hereafter the "Company"), which will be governed by the laws pertaining to such an entity ("Luxembourg Law"), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "1915 Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 5, 7 and 12 the exceptional rules applying to single shareholder companies. The Company will exist under the corporate name of "CO Vidriera S.à r.l."

**Art. 2. Corporate Objectives.** The objects of the Company are:

2.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

2.2 to carry on any trade or business whatsoever, to perform any commercial activity and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

2.3 to, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means;

2.4 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the board of managers thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

2.5 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the board of managers thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

2.6 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

2.7 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this article 2.7 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

2.8 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

2.9 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the board of managers of the Company thinks fit, including

for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

2.10 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 2 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

2.11 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the board of managers of the Company incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

2.12 The Company's object may also include (i) the development, the creation and the acquisition, including by way of contribution, of technology consisting of any patent, industrial and commercial trademark, copyright, design model and know-how, under whatsoever form and (ii) the registration, the management and the exploitation of the above mentioned by way of use, grant of use, sale, transfer, exchange or otherwise;

PROVIDED ALWAYS that in no event any purchasing or selling activities, or any activities that constitute purchasing or selling, with respect to any products manufactured by any manufacturer (related or unrelated) or with respect to any components or raw materials utilized in the manufacture of any of those products, including but not limited to: marketing, placing or soliciting orders, or negotiation of purchase or sales contracts, will physically occur on the territory of the Grand Duchy of Luxembourg.

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**Art. 3. Registered Office.** The registered office of the Company is established in Capellen.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers of the Company.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**Art. 4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

### Capital - Shares

**Art. 5. Corporate Capital.** The share capital is fixed at USD 25,000.- (twenty-five thousand US Dollars) represented by 2,500,000 (two million five hundred thousand) shares of USD 0.01 (one US Dollar cent) each.

The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 12 of the Articles.

**Art. 6. Shares.** Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 7. Transfer of Shares.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the 1915 Law.

### Management

**Art. 8. Board of Managers.** The Company is managed by a board composed of at least 2 (two) managers (conseil de gérance), composed of at least 1 (one) manager of category "A" and at least 1 (one) manager of category "B".

The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

**Art. 9. Powers of the Board of Managers.** In dealing with third parties, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 9 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers.

Towards third parties, the Company will be validly committed, in all circumstances, by the joint signature of one manager of category "A" and one manager of category "B".

The board of managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

**Art. 10. Meetings and Decisions of the Board of Managers.** The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by the chairman, the secretary or by any two managers. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented. A manager may be represented by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. Any decisions by the board of managers shall require a simple majority. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

**Art. 11. Liability of the Managers.** The members of the board of managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

#### Shareholders decisions

**Art. 12. Shareholders Decisions.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to amend the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the 1915 Law.

#### Financial year - Balance sheet

**Art. 13. Financial Year.** The Company's financial year begins on the 1<sup>st</sup> of March and ends on the last day of February of each year.

**Art. 14. Adoption of Financial Statements.** At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 15. Distribution Rights.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

The shareholders upon recommendation of the board of managers may decide to make a distribution of interim dividends. A decision to distribute interim dividends may only be taken on the basis of interim financial statements (balance sheet and profit and loss account) which evidence that the Company has sufficient distributable amounts to fund the distribution.

The amount capable of being distributed by way of an interim distribution shall not exceed the amount of net profits realised since the close of the last business year preceding the distribution (provided the annual financial statements pertaining to that year have been approved), increased by profits carried forward and amounts drawn from available free reserves, and reduced by losses carried forward and amounts to be allocated to the legal reserve.



## Winding-up - Liquidation

**Art. 16. Winding-up, Liquidation.** The Company may be dissolved by a decision of the shareholder(s).

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

At the time of winding up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

### Applicable law

**Art. 17. Applicable Law.** Reference is made to the provisions of the 1915 Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

### Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 28<sup>th</sup> of February 2015.

### Subscription - Payment

All the 2,500,000 (two million five hundred thousand) shares representing the capital have been subscribed by CG Holdings S.à r.l..

All the 2,500,000 (two million five hundred thousand) shares have been fully paid up in cash, therefore the amount of USD 25,000.- (twenty-five thousand US Dollars) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

### Estimate of Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand two hundred euros (EUR 1,200.-).

### General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers for an undetermined duration:

- Category "A":

Nicolas Susgin, Managing Director, born in Nancy, France, on January 14, 1982 and residing at 75, Parc d'activités, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg.

- Category "B":

Perry R. Humphrey, Managing Director, born in Chardon, Ohio on May 14, 1957 and residing at 207 High Point Drive, Bldg.100, Victor, New York 14564.

In accordance with article 9 of the articles of association, the Company shall be bound towards third parties, by the joint signature of one manager of category "A" and one manager of category "B".

2) The Company shall have its registered office at 75, Parc d'activités, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg.

### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le trente juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

### A COMPARU:

CG Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 75, Parc d'activités, L-8308 Capellen, Grand Duché de Luxembourg, Grand-Duché of Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et dont les statuts n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

ici représentée par Sara Lecomte, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, en date du 30 juillet 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### "Dénomination - Siège - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme et Dénomination Sociale.** Il est formé une société à responsabilité limitée (ci-après "la Société") qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Loi Luxembourgeoise") et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi de 1915"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 5, 7 et 12, les règles exceptionnelles s'appliquant aux sociétés à responsabilité limitée unipersonnelles. La Société a comme dénomination "CO Vidriera S.à r.l."

**Art. 2. Objet Social.** Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

2.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient à ce moment un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et d'en disposer au même titre;

2.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, d'entreprendre toute activité commerciale et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes de toute personne entreprenant une activité;

2.3 d'investir, directement ou indirectement, d'acquérir, de détenir ou disposer de tout type d'actif par tout moyen;

2.4 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le conseil de gérance, et de prêter des fonds et d'accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

2.5 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent tel que le conseil de gérance le déterminera, y compris par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou autre, convertibles ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

2.6 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation et encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, tout employé de la Société;

2.7 de conclure une garantie ou un contrat d'indemnités ou de sûretés, et d'accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne (une "Entité Holding") qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (quelle soit directe ou indirecte), et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 2.6, une "garantie" comprend toute obligation, sous quelque forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou autrement d'être tenu responsable de toute dette ou obligations financières auxquelles une autre personne est tenue;

2.8 d'acheter, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

2.9 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le conseil de gérance, y compris des parts sociales/actions, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libérés, de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou en partie) les mêmes objets sociaux que ceux de la Société; détenir des parts sociales/actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

2.10 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 2 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;



2.11 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le conseil de gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

2.12 L'objet social de la Société peut également inclure (i) le développement, la création et l'acquisition, y compris par voie d'apport, de technologie consistant en tout brevet, marque de fabrique ou commerciale, droit d'auteur, modèle et savoir-faire, sous quelque forme que ce soit et (ii) l'enregistrement, la gestion et l'exploitation des technologies précitées par voie d'utilisation, l'octroi du droit d'utilisation, vente, transfert, échange ou autrement.

ETANT TOUJOURS ENTENDU qu'en aucun cas, l'activité d'achat ou de revente, ou tout achat ou revente, en ce qui concerne tout produit fabriqué par tout fabricant (lié ou non lié) ou en ce qui concerne tout composant ou matières premières utilisés dans la fabrication de l'un de ces produits, y compris mais non limité à: la commercialisation, passer ou faire commande, ou négocier l'achat ou les contrats de vente, ne prendra place physiquement sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue.

**Art. 3. Siège social.** Le siège social de la Société est établi à Capellen.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Le siège social peut être déplacé à l'intérieur de la commune par décision du conseil de gérance de la Société.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 4. Durée de la Société.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

### Capital - Parts sociales

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social est fixé à 25.000,- Dollars Américains (vingt-cinq mille Dollars Américains) représenté par 2.500.000 (deux millions cinq cent mille) parts sociales d'une valeur nominale de 0,01 Dollars Américains (un centime de Dollar Américain) chacune.

Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 12 des Statuts.

**Art. 6. Parts Sociales.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre de parts sociales existantes.

Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, puisqu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 7. Cession de parts sociales.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales de la Société détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chaque associé ne sont transmissibles que moyennant l'application des dispositions de l'article 189 de la Loi de 1915.

### Gérance

**Art. 8. Conseil de Gérance.** La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins 2 (deux) gérants et dont au moins 1 (un) gérant est de catégorie A et au moins 1 (un) gérant de catégorie B.

Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

**Art. 9. Pouvoirs du Conseil de Gérance.** Dans les rapports avec les tiers, le conseil de gérance a tous les pouvoirs pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article 9 aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

A l'égard des tiers, la Société sera valablement engagée, en toute circonstance, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie "A" et d'un gérant de catégorie "B".

Le conseil de gérance est autorisé à déléguer n'importe lequel de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc et déterminera les pouvoirs et responsabilités de l'agent en question et sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et toutes autres conditions relatives à la représentation.

**Art. 10. Réunions et décisions du Conseil de Gérance.** Le conseil de gérance pourra élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, sa place sera remplacée par une élection parmi les gérants présents lors de la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par le président, le secrétaire ou par deux gérants. Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants sont présents ou représentés. Un gérant peut donner procuration à un autre gérant pour le représenter.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer et prendre des décisions que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à la majorité simple. En cas de partage de voix, la voix du président sera prépondérante.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors de la réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Une décision écrite signée par tous les gérants sera aussi valable et efficace que si elle avait été prise lors d'une réunion du conseil dûment convoquée.

Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les gérants.

**Art. 11. Responsabilité des Gérants.** Les membres du conseil de gérance ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

### Décisions des associés

**Art. 12. Décisions des Associés.** L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote correspondant au nombre de parts qu'il détient. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins trois quarts du capital social, conformément aux dispositions de la Loi de 1915.

### Exercice social - Comptes annuels

**Art. 13. Exercice Social.** L'exercice social commence chaque année le 1<sup>er</sup> mars et se termine le dernier jour du mois de février.

**Art. 14. Résultats Sociaux.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Chaque associé peut prendre connaissance dudit inventaire et du bilan au siège social de la Société.

**Art. 15. Répartition des Bénéfices.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Les associés sur recommandation du conseil de gérance peuvent décider de distribuer des dividendes intérimaires. Une décision de distribuer des dividendes intérimaires ne peut être prise que sur la base de résultats sociaux intérimaires (bilan, et les comptes de profits et pertes) montrant que la Société a suffisamment de fonds disponibles pour la distribution.

Le montant à distribuer par voie de distribution intérimaire ne peut pas excéder les bénéfices nets réalisés depuis la fin du dernier exercice social précédant la distribution (sous réserve que les comptes annuels concernant cette année aient été approuvés), augmentés des bénéfices reportés et des montants provenant des réserves distribuables, et diminués des pertes reportées et des montants alloués à la réserve légale.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 16. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par décision des associé(s).

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

### Loi applicable

**Art. 17. Loi Applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une stipulation spécifique par les Statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi de 1915."

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 28 février 2015.

*Souscription - Libération*

Les 2.500.000 (deux millions cinq cent mille) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par CG Holdings S.à r.l..

Les 2.500.000 (deux millions cinq cent mille) parts sociales ont été intégralement libérées par un apport en numéraire, de sorte que la somme de 25.000,- Dollars Américains (vingt-cinq mille Dollars Américains) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

*Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social et exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- De catégorie "A"

Nicolas Susgin, Managing Director, né à Nancy, France, le 14 Janvier 1982 et résidant au 75, Parc d'activités, L-8308 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg.

- De catégorie "B"

Perry R. Humphrey, Managing Director, né à Chardon, Ohio le 14 mai 1957 et résidant au 207 High Point Drive, Bldg. 100, Victor, New York 14564.

Conformément à l'article 9 des statuts, la Société se trouvera engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant de catégorie "A" et d'un gérant de catégorie "B".

2) Le siège social de la Société est établi au 75, Parc d'activités, L-8308 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 31 juillet 2014. Relation: LAC/2014/36363. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2014127769/416.

(140144634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2014.

**CEREP III Germany B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 141.155.

**EXTRAIT**

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, États-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2014.

Référence de publication: 2014121189/14.

(140140126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**Play Holdings 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 183.894.

In the year two thousand fourteen, the ninth day of July,

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Play Holdings 3 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 183.894 (the Company). The Company was incorporated on January 10, 2014, pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 734 of 21 March 2014. The Company's articles of association have not been amended since its incorporation.

**THERE APPEARED:**

Play Holdings 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred and one (EUR 12,501), registered with the Register of Commerce and Companies under number B 183.803 (the Sole Shareholder),

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

- I. that the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;
- II. that the agenda of this meeting is worded as follows:
  1. amendment of the articles of association of the Company (the Articles) to insert a new article 8 in the Articles;
  2. subsequent renumbering of current articles 8 to 17 into articles 9 to 18;
  3. amendment of newly renumbered articles 9.2. (ii), 9.2. (v), 9.2. (vi) and 9.2. (vii); and
  4. miscellaneous.
- III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to insert a new article 8 in the Articles after the current article 7 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

**“ Art. 8. Appointment and removal of observer(s).**

(i) From the date of the Shareholders' Agreement and until any loan notes that may be issued from time to time by the JerseyCo to the Straumur Investors (the Loan Notes) and any accrued but unpaid interest on them have been fully paid, the Noteholders shall be entitled to appoint by notice in writing a representative to attend as an observer (the Observer) at each and any meeting of the Board, the management, supervisory and other boards and/or board committees of the Company (if any).

(ii) Any Observer:

- (a) shall not be a manager of the Company or count for the purposes of a quorum and shall have no voting rights;
- (b) shall be entitled to disclose to the Noteholders such information concerning the Company as he thinks fit; and
- (c) shall have the same rights to receive notice, information and documents in respect of any meeting in respect of which he has been appointed as any manager or other person entitled to attend such meeting and may ask all reasonable clarificatory questions at such meetings.

(iii) The Noteholders shall be entitled to remove the Observer and appoint any other person in his place. The Observer shall be entitled to appoint in writing any person to be his alternate.

For the purposes of this article 8:

ALMC means ALMC hf., a company incorporated under the laws of Iceland with registered number 701086-1399 and having its registered office at Borgartúni 25, 105 Reykjavík, Iceland;

Control means: (1) the ownership of or the ability to direct (a) in the case of a corporation or body corporate (i) a majority of the issued shares entitled to vote for election of directors (or analogous persons) of such body corporate, (ii) the appointment or removal of directors having a majority of the voting rights exercisable at meetings of the board of directors (or analogous body or bodies, including, without limiting the generality of the foregoing, management boards and supervisory boards) of such body corporate on all or substantially all matters, or (iii) a majority of the voting rights exercisable at general meetings of the members of such body corporate on all, or substantially all, matters, or (b) in the case of any other person, a majority of the voting rights in such person; or (2) the direct or indirect possession of the power to direct or cause the direction of the management and policies of a corporation or body corporate or any other person (whether through the ownership of voting securities, by contract or howsoever otherwise) and Controlled and Controlling shall be construed accordingly;

JerseyCo means NTP LTD, a private limited company incorporated in Jersey with registered number 115496 and having its registered office at 13 Castle Street, St Helier, Jersey JE4 5UT;

Noteholders means the persons, in each case Controlled, directly or indirectly by ALMC, for the time being registered as the holders of the Loan Notes;

Shareholders' Agreement means any agreement entered into by and between the shareholders of PLAY HOLDINGS 1 S.À R.L., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg and a share capital of EUR 12,510 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 183.758 and P4 SP. Z O.O., with its registered office in Warsaw, at ul. Ta mowa 7, 02-677 Warsaw, registered in the register of entrepreneurs of the National Court Register kept by the District Court for the capital city of Warsaw, XIII Commercial Department of the National Court Register, under number KRS 0000217207, as amended from time to time if any; and

Straumur Investors means STRB INVESTMENTS I S.À R.L., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg having its registered office at 25C, Boulevard Royal, L-2449, Luxembourg and a share capital of EUR 12,500, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B108659 and BURDARAS LUXEMBOURG HOLDING S.À R.L., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg having its registered office at 25C, Boulevard Royal, L-2449, Luxembourg and a share capital of EUR 12,500, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B108658."

#### *Second resolution*

As a result of the insertion of a new article 8 in the Articles, the Sole Shareholder resolves to renumber current articles 8 to 17 into articles 9 to 18.

The Sole Shareholder further resolves to make any amendments to the Articles necessary to reflect this renumbering.

#### *Third resolution*

As a result of the insertion of the right to appoint an Observer and to accommodate its inclusion in the procedure of the board of managers, the Sole Shareholder resolves to amend newly renumbered articles 9.2. (ii), 9.2. (v), 9.2. (vi) and 9.2. (vii) so that they shall henceforth read as follows:

"[...] (ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers and the Observer at least 24 hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice. [...]"

"[...] (v) The Board may only validly deliberate and act if all members of the Board and the Observer have been duly notified of the meeting in accordance with article 9.2 (ii) above and a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager and Observer may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature. The Observer shall receive five (5) days prior notice of the passing of any Managers' Circular Resolutions and the contents of such Managers' Circular Resolutions.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (EUR 1,500.-).

### Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

WHEREOF the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing party, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le huitième jour de juillet,

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de Play Holdings 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, disposant d'un capital social s'élevant à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 183.894 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, le 10 janvier 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 21 mars 2014, numéro 734. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

### A COMPARU

Play Holdings 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, disposant d'un capital social s'élevant à douze mille cinq cent un euros (EUR 12.501,-) immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 183.803 (l'Associé Unique),

ici représentée par Régis Galiotto, cleric de notaire, de résidence professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, restera annexée pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. modification des statuts de la Société (les Statuts) à l'effet d'intégrer un nouvel article 8 dans les Statuts;
2. en conséquence, renumérotation des articles 8 à 17 actuels en articles 9 à 18;
3. modification des nouveaux articles 9.2. (ii), 9.2. (v), 9.2. (vi) et 9.2. (vii); et
4. divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'Associé Unique décide d'insérer dans les Statuts, à la suite de l'actuel article 7 des Statuts, le nouvel article 8, qui aura désormais la teneur suivante:

#### « Art. 8. Désignation et révocation d'(des) observateur(s).

(i) A partir de la date de la Convention d'Associés et jusqu'au paiement complet de tout emprunt obligataire éventuellement émis dans le temps par JerseyCo aux Investisseurs Straumur (les Emprunts Obligataires) et de tous les intérêts courus et impayés y relatifs, les Obligataires sont autorisés à désigner par avis écrit un représentant à l'effet d'assister, en qualité d'observateur (l'Observateur), à chacune des réunions du conseil de gérance, du conseil de surveillance et autres conseils et / ou de tous comités de direction de la Société (le cas échéant).

(i) Un Observateur:

(a) ne doit pas avoir la qualité de gérant de la Société ou ne peut pas être pris en considération pour le calcul d'un quorum et ne se voit reconnaître aucun droit de vote;

(b) est autorisé à divulguer aux Obligataires toute information relative à la Société qu'il considère utile;

(c) bénéficie des mêmes droits, en ce qui concerne la réception de convocation, d'informations et de documents relatifs à toutes réunions, que ceux auxquelles toute personne désignée en qualité de gérant ou toute autre personne autorisée à participer auxdites réunions, a droit, et peut formuler toutes les demandes de clarification lors desdites réunions.

(ii) Les Obligataires sont autorisés à révoquer l'Observateur et à nommer une autre personne à sa place. L'Observateur est autorisé à désigner par écrit toute personne pour le suppléer.

Pour les besoins du présent article 8:



ALMC signifie ALMC hf., une société constituée selon les lois d'Islande immatriculée sous le numéro 701086-1399 et dont le siège social est située au 25 Borgartúni, 105 Reykjavík, Islande;

Contrôle signifie: (1) la propriété ou la capacité de diriger (a) dans le cas d'une société ou personne morale (i) la majorité des actions émises ayant droit de vote pour l'élection des administrateurs (ou des personnes analogues) de tels personnes morales, (ii) la nomination ou la révocation des administrateurs ayant une majorité des droits de vote exerçables aux réunions du conseil d'administration (ou d'organes analogues, y compris, sans se limiter à la généralité de ce qui précède, les conseils de gestion et conseils de surveillance) de cette personne morale sur tous ou la quasi-totalité des domaines, ou (iii) une majorité des droits de vote exerçables aux assemblées générales des membres de cette personne morale sur tous, ou la quasi-totalité, des domaines en questions, ou (b) dans le cas de toute autre personne, la majorité des droits de vote de cette personne, ou (2) la détention directe ou indirecte du pouvoir de diriger ou de faire diriger la gestion et les politiques d'une société ou personne morale ou toute autre personne (que ce soit par la propre (que ce soit par la détention de titres avec droit de vote, par contrat ou de tout autre moyen) et Contrôlé et Contrôlant doivent être interprétés en conséquence;

JerseyCo signifie NTP LTD, une private limited company constituée selon les lois de Jersey, dont le numéro d'immatriculation est 115496 et dont le siège social est établi au 13 Castle Street, St Helier, Jersey JE4 5UT;

Obligataire signifie toute personne, dans chaque cas Contrôlée, directement ou indirectement par ALMC, pour le moment enregistrées comme les détenteurs des Emprunts Obligataires.

Convention des Associés signifie tout accord conclu par et entre les associés de PLAY HOLDINGS 1 S.À R.L., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et disposant d'un capital social de EUR 12.510 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 183.758 et P4 SP. Z O.O., dont le siège social est établi à Varsovie, au ul. Ta mowa 7, 02-677, Varsovie, immatriculée auprès du register of entrepreneurs of the National Court Register kept by the District Court for the capital city of Warsaw, XIII Commercial Department of the National Court Register sous le numéro KRS 0000217207, tel que modifié de temps à autre, le cas échéant; et

Investisseurs Straumur signifie STRB INVESTMENTS I S.À R.L., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est établi au 25C, Boulevard Royal, L-2449, Luxembourg et disposant d'un capital social de EUR 12.500, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108659 et BURDARAS LUXEMBOURG HOLDINGS S.À R.L., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est établi au 25C, Boulevard Royal, L-2449, Luxembourg et disposant d'un capital social de EUR 12.500, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108658.»

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de l'insertion d'un nouvel article 8 dans les Statuts, l'Associé Unique décide de renuméroter les articles 8 à 17 actuels en articles 9 à 18.

En outre, l'Associé Unique décide de procéder à toutes les modifications nécessaires dans les Statuts à l'effet de refléter la nouvelle numérotation.

#### *Troisième résolution*

En conséquence de l'insertion du droit de désigner un Observateur et, à l'effet d'adapter cet ajout au sein de la procédure portant sur le conseil de gérance, l'Associé Unique décide de modifier les nouveaux articles 9.2. (ii), 9.2 (v), 9.2. (vi) et 9.2. (vii) qui auront désormais la teneur suivante:

«[...] (ii) Il sera donné à tous les gérants et à l'Observateur une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins 24 heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation. [...]

[...] (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si tous les membres du Conseil et l'Observateur ont été dûment notifiés de la réunion conformément à l'article 9.2 (ii) ci-dessus et la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

[...] (vi) Tout gérant et Observateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. L'Observateur sera notifié cinq (5) jours au préalable quant à l'adoption des Résolutions Circulaires des Gérants et du contenu desdites Résolutions Circulaires des Gérants."

133152

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en conséquence du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents Euros (EUR 1.500.- EUR).

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante susnommée, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. En cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, Le présent acte a été rédigé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte original.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 juillet 2014. Relation: LAC/2014/32340. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Référence de publication: 2014121768/234.

(140138843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**C8 La Tour S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CHF 7.100.000,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 130.450.

Suivant décision du gérant, en date du 17 juillet 2014, le siège social de la société a été transféré du 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg au 121 avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, à compter du 1<sup>er</sup> août 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2014121244/13.

(140139917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**ECF Edinburgh Office S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 149.277.

*Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 10 juillet 2014*

1. M. Richard James a démissionné de son mandat en qualité de gérant avec effet au 10 juillet 2014.

2. Mme. Nicola Hordern, avec adresse au 33 Margaret Street, W1G 0JD Londres. Grande-Bretagne, a été nommé en qualité de gérant avec effet au 10 juillet 2014 et pour une durée indéterminée.

3. Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Monsieur Godfrey Abel
- Monsieur Michael Chidiac
- Madame Nicola Hordern
- Madame Lorna Mackie

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2014121305/21.

(140139248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---